

**CURSUS Option Internationale du Baccalauréat
(O.I.B., American Option)**

I. Présentation du cursus O.I.B.

Né de l'impulsion en France du Lycée International de St Germain en Laye, le cursus O.I.B. (Option Internationale du Baccalauréat) existe depuis environ 20 ans (*cf. B.O. de l'Éducation Nationale* du 3 novembre 2005).

Sa philosophie

Le cursus O.I.B. implique, tout au long de la scolarité, une langue maîtrisée ainsi qu'une formation à la culture de la langue et aux méthodes de travail anglo-saxonnes. Son programme est établi en accord et en collaboration étroite entre les équipes pédagogiques des pays concernés.

Au lycée, il se distingue du cursus des classes européennes en ce que les enseignements de la langue sont moins nombreux, celle-ci étant maîtrisée, et par un plus grand nombre d'heures de cours, et par conséquent de pratique linguistique.

Au collège, les outils de la langue sont perfectionnés par un usage quotidien aussi bien dans l'apprentissage linguistique que dans la pratique de la langue dans d'autres disciplines (la littérature, l'Histoire, les Sciences physiques).

II. Le cursus O.I.B. à travers le monde

Massillon a choisi l'option américaine parmi les douze possibilités de langues et de civilisations proposées par l'OIB.

L'option américaine est représentée dans une dizaine d'établissement dont le Lycée International de St Germain en Laye, l'École Active bilingue (Paris, Lille), la Cité scolaire internationale (Lyon), le Lycée Magendie de Bordeaux, le Centre International de Valbonne.

Aux U.S.A., des Lycées Français ainsi que d'autres établissements francophones proposent la même option, à New-York, Washington, San Francisco, Houston, Chicago, etc.

Environ 500 candidats présentent l'option américaine dans le monde au Baccalauréat français.

III. Le Baccalauréat O.I.B. : coefficients, épreuves et programmes

Le cursus O.I.B. n'est possible en Lycée que dans les séries L, ES et S.

Les coefficients :

L'O.I.B. n'est pas considérée comme une épreuve facultative. Elle implique des coefficients supérieurs dans les matières concernées (LV1 anglais, Histoire et Géographie).

Coefficients pour la langue et la littérature en OIB				Coefficients pour la LV1 hors OIB			
Série	Écrit	Oral	Total	Série	Écrit	Oral	Total
S	5	4	9	S	3		3
ES	5	4	9	ES	3		3
L	6	4	10	L	3		3

Coefficients pour l'histoire/géographie en OIB				Coefficients pour l'histoire/géographie hors OIB			
Série	Écrit	Oral	Total	Série	Écrit	Oral	Total
S	4	3	7	S			
ES	5	4	9	ES	5		5
L	5	3	8	L	4		4

Les épreuves :

Une épreuve écrite (deux fois deux heures) et une épreuve orale (30 mn Langue et 20 mn HG) pour chaque matière, avec des sujets spécifiques à l'option américaine.

Les programmes :

Les programmes sont définis en accord avec le Ministère de l'Éducation Nationale (un inspecteur général par matière). L'organisation du baccalauréat est sous la responsabilité du S.I.E.C. (Service Inter-académique des Examens et Concours), à Paris.

* Littérature : Six catégories d'œuvres littéraires sont au programme, avec au total une douzaine d'œuvres à étudier sur deux ans.

* Histoire : Histoire de l'Europe et des U.S.A. au 20^e siècle.

* Géographie : Géographie des U.S.A. et de trois autres pays.

IV. Mise en œuvre du cursus O.I.B. à l'Ensemble Massillon

Depuis la Sixième

Formation à la langue, la littérature, la culture scientifique et l'histoire-géographie pour des élèves ayant réussi les tests d'admission.

En Troisième & Seconde

Présentation aux examens IGCSE britanniques en langue anglaise.

En Première & Terminale

Programme O.I.B. comme défini plus haut en littérature, histoire et géographie, pour pouvoir présenter l'option américaine au Baccalauréat.

V. Le cursus O.I.B., le Baccalauréat et les Études supérieures

Des échos très favorables sur les résultats au Baccalauréat (mentions), grâce à un système de notation « positive » et des coefficients spécifiques.

Reconnaissance de l'O.I.B. par les établissements d'études supérieures à l'étranger comme en France.

En règle générale, la capacité des élèves à suivre le cursus O.I.B. prouve un excellent niveau de langue et une réelle capacité de travail. Elle constitue par conséquent un avantage souvent décisif pour le dossier post-baccalauréat et pour la poursuite des études supérieures (CPGE, Grandes Écoles, Universités étrangères, etc.).

*Le 29 février 2012
Document non contractuel*